

FASKEN

Fasken Martineau DuMoulin S.E.N.C.R.L., s.r.l.
Avocats
Agents de brevets et de marques de commerce

800, rue du Square-Victoria, bureau 3500
C. P. 242
Montréal (Québec) H4Z 1E9
Canada

T +1 514 397 7400
+1 800 361 6266
F +1 514 397 7600
fasken.com

Le 30 novembre 2022
N° de dossier : 115858.00011/22968

Marie-Pierre Boudreau
Direct +1 514 397 5120
mboudreau@fasken.com

PAR SDÉ

Me Véronique Dubois, Secrétaire
Régie de l'énergie
Tour de la Bourse
800, place Victoria, 41e étage, bureau 4125, C.P. 001
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Objet : Dossier : R-4008-2017
Demande du 12 août 2022 visant l'approbation des caractéristiques de contrats d'achat de gaz naturel renouvelable (ARCHAEA)

Chère Consœur,

Vous trouverez ci-joint la demande de remboursement de frais que soumet l'AQPER dans le dossier en rubrique relativement à la demande d'approbation du contrat ARCHEA. Comme exigé par la Régie, cette demande de remboursement de frais est soumise séparément de la demande de remboursement de frais pour l'Étape D du présent dossier.

L'AQPER soumet respectueusement que les frais réclamés sont raisonnables et justifiés dans les circonstances. En effet, l'AQPER a déposé une demande de renseignements et a ciblé sa participation selon ce qu'elle a jugé pertinent pour l'examen de la Régie. L'AQPER demande donc à la Régie de lui accorder ses frais tel que réclamés.

La soussignée tient à s'excuser auprès de la Régie pour le délai additionnel dans le dépôt de cette demande de frais.

Espérant le tout conforme, nous vous prions de recevoir, chère Consœur, l'expression de nos salutations distinguées.

FASKEN MARTINEAU DuMOULIN S.E.N.C.R.L., s.r.l.



Marie-Pierre Boudreau

MBP/dd

